



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

République centrafricaine et Tchad

Question écrite n° 13421

## Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo alerte M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation au nord-est du Tchad et au nord-est de la République centrafricaine qui empire de jour en jour avec l'arrivée massive de réfugiés du Darfour. La mise en oeuvre d'une opération des Nations unies (MINURCAT), appuyée par une force militaire européenne, chargée de protéger ces réfugiés est retardée en raison du manque de moyens de transports terrestres et aériens. Elle lui demande s'il est dans ses intentions de contribuer à fournir l'équipement nécessaire à la MINURCAT.

## Texte de la réponse

Le Gouvernement suit avec attention et grande vigilance la situation à l'est du Tchad et au nord de la République Centrafricaine. La France a d'ailleurs contribué avec détermination à alerter la communauté internationale sur les conséquences régionales de la crise du Darfour (afflux de réfugiés, tensions transfrontalières) et son impact déstabilisateur sur les pays voisins, en particulier le Tchad et la République centrafricaine. L'adoption, le 25 septembre 2007, à l'unanimité par les membres du Conseil de Sécurité de la Résolution 1778 est ainsi une étape majeure dans la volonté de la communauté internationale et de la France d'agir en vue d'améliorer la sécurité des populations réfugiées et déplacées de cette région. Cette résolution 1778 autorise notamment le déploiement d'une présence internationale multidimensionnelle des Nations unies et de l'Union européenne dans l'est du Tchad et au nord-est de la République centrafricaine. La France fournit une partie importante du contingent de l'opération européenne Eufor Tchad/Centrafrique. Elle soutient également la montée en puissance de la Minurcat. À ce titre, elle fait partie des contributeurs en équipement de la composante police et gendarmerie tchadienne, sélectionnée, formée et supervisée par la Minurcat dans le but de faire respecter la loi et l'ordre dans les camps de réfugiés et les sites de déplacés situés dans les provinces touchées par les répercussions de la crise du Darfour.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13421

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 décembre 2007, page 8105

**Réponse publiée le :** 5 août 2008, page 6725